

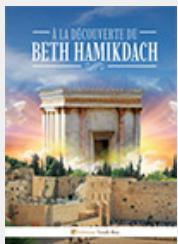


## Traité Avoda Zara

### Michna 2 - Chapitre 3

**המוצא שברן צלמים, הרי אלו מותרין. מצא תבנית יד או תבנית רגלי הרי אלו אסוריין, מפני שכיווץ בהן נعبد.**

Celui qui trouve des fragments de statues peut les utiliser. Si l'on trouve une forme de main ou de pied, il est défendu d'en user, car [il arrive] que de tels objets soient adorés.



### A la découverte du Beth Hamikdach

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)